

Directeur adjoint des CH de Joinville, Montier-en-Der et Wassy

Direction commune des Centres Hospitaliers de Bar-Le-Duc Fains-Véel, Haute-Marne, Joinville, Montier-en-Der, Saint-Dizier, Verdun Saint-Mihiel, Vitry-Le-François, Wassy et EHPAD de Thiéblemont-Faremont



Le poste s'intègre à la **direction commune entre l'ensemble des établissements du GHT Cœur Grand Est** regroupant les CH de Bar-Le-Duc Fains-Véel, Haute-Marne, Joinville, Montier-en-Der, Saint-Dizier, Verdun Saint-Mihiel, Vitry-Le-François, Wassy et EHPAD de Thiéblemont-Faremont

Au sein de la direction commune, quatre directions déléguées sont en place :

- CH de Verdun Saint-Mihiel
- CH de Bar-Le-Duc Fains-Véel
- CH de Montier-En-Der, Wassy, Joinville
- CH de Vitry-Le-François, Saint-Dizier, Haute-Marne et l'EHPAD de Thiéblemont-Faremont

L'activité principale des CH de Montier-En-Der, Wassy et Joinville est leur EHPAD. Toutefois, les 84 lits de médecine (14 lits) et de réadaptation (70 lits) offrent une réponse de proximité aux besoins de santé de la population, et une solution d'aval pour les patients du CH de Saint-Dizier.

La Direction doit maintenir cette offre de soins indispensable à la population, tout en veillant à toujours améliorer la qualité du service rendu.

En lien avec le CH de Saint-Dizier et les professionnels de ville, l'objectif est de réussir à améliorer continuellement l'offre de soins (consultations avancées, suivi à domicile...)

Si toutes les directions fonctionnelles sont mutualisées au niveau du GHT avec des relais sur les sites lorsque cela est nécessaire (RH, Finances par exemple), **les administrations des CH de Montier-En-Der, Wassy, et Joinville sont totalement autonomes.**

Chaque directeur délégué ou sur une fonction transversale GHT (DRH GHT par exemple) anime un Pôle territorial sur l'ensemble du GHT.

Des déplacements fréquents en voiture sont à prévoir sur le GHT. Cependant, un équipement de visio conférence efficace est opérationnel depuis mi 2018 sur l'ensemble des sites du GHT.

Etablissement support du GHT, CH de Verdun Saint-Mihiel
2 rue d'Anthouard – BP 20713 55107 VERDUN CEDEX Tél. : 03 29 83 84 30

TGV Meuse (à mi-distances entre Bar-Le-Duc et Verdun) – Paris : 1h

Verdun – Metz et Verdun – Reims : 1h en voiture
Bar-Le-Duc ou Saint-Dizier – Nancy : 1h15 en voiture
Distance moyenne entre les sites du GHT : 35 minutes.
Visioconférence opérationnelle depuis septembre 2018.

Personne à contacter : Monsieur Jérôme Goeminne, directiongeneralechvsm@ghtcge.fr 06 03 95 31 67
Directeur Général du Groupement Hospitalier de Territoire Cœur Grand Est.



Présentation des établissements

1. Etablissements membres du GHT

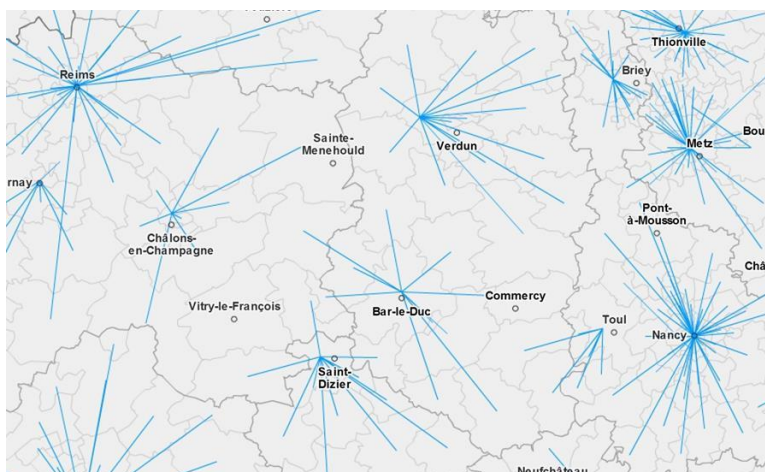
Le GHT « Cœur Grand Est », est composé de 8 établissements :

- Le CH de Verdun Saint-Mihiel, établissement support
- Le CH de Bar-Le-Duc Fains-Véel
- Le CH de Saint-Dizier
- Le CH de la Haute-Marne
- Le CH de Vitry-Le-François
- Le CH de Joinville
- Le CH de Montier-en-Der
- Le CH de Wassy

La direction commune de l'ensemble des établissements a été validée progressivement par les instances des établissements entre mars et décembre 2018. La direction commune intègre également l'EHPAD autonome de Thiéblemont-Faremont.

2. Attractivité des établissements

L'analyse de l'activité des établissements du GHT « Cœur Grand Est » montre l'existence de trois pôles d'attractivité : le premier autour de Verdun, le second autour de Bar-Le-Duc et le troisième de Saint-Dizier ; l'attractivité du CH de Vitry-le-François se limitant à son environnement immédiat.

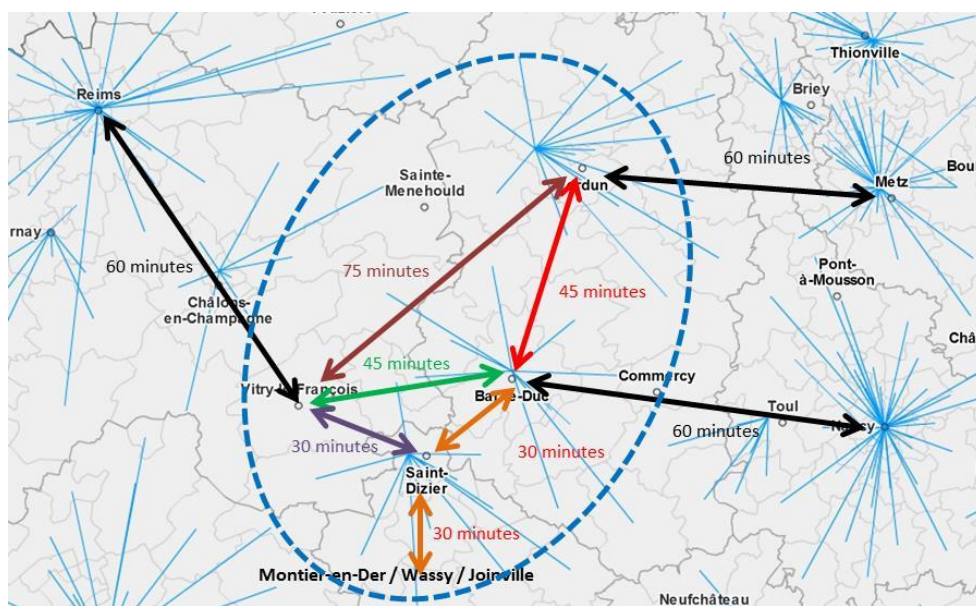


Source PMSI 2014

D'un point de vue démographique, le bassin de proximité de Verdun couvre une population d'environ 91 000 habitants, celui de Bar-Le-Duc compte environ 78 000 habitants, et 118 000 habitants pour celui de Saint-Dizier en intégrant les 33 000 habitants de l'aire urbaine de Vitry-Le-François (Source INSEE 2013).

Au total, le Groupement Hospitalier de Territoire couvre donc une population d'environ 287 000 habitants. Hormis la superficie du bassin de population deux fois plus importante que la moyenne des GHT français, le GHT Cœur Grand Est correspond à la moyenne nationale selon la population couverte, le nombre d'établissements ou le budget consolidé de 450M€. La spécificité du GHT Cœur Grand Est est donc sa ruralité.

3. Distance entre les établissements



Source Google Map

Le GHT est articulé autour de trois zones de proximité qui sont sensiblement à équidistance :

- 45 minutes entre Verdun et Bar-Le-Duc ;
- 30 à 45 minutes entre Bar-Le-Duc et Vitry-Le-François/Saint-Dizier ;
- 30 minutes entre Saint-Dizier et Montier-En-Der/Wassy/Joinville.

Le GHT a donc une position qui lui permet de s'appuyer sur plusieurs établissements de recours. Des conventions d'association avec les deux CHRU ont été formalisés en 2019.

4. Photographie des établissements

	CH de Verdun Saint-Mihiel	CH de Bar-Le- Duc Fains-Véel	CH de Saint- Dizier	CH de la Haute- Marne	CH de Vitry-Le- François	CH de Wassy	CH de Joinville	CH de Montier- en-Der	TOTAL
Budget total (M€)	160	115	90	56	33	11	13	13	491
dont Budget H (M€)	130	100	82	44	25	5	5	3	394
ETPMR	1 750	1 250	800	780	365	167	150	173	5 435
dont ETP médicaux	105	60	88	35	22	2	2	2	316

Données arrondies

Le budget total du GHT est donc d'environ 490M€ dont 394M€ pour les budgets H.
Le GHT Cœur Grand Est s'appuie sur environ 5 435 ETP de collaborateurs, dont 316 ETP médicaux.



Depuis 2017, une dynamique très positive est lancée dans le GHT Cœur Grand Est.

- Alors que 3 établissements étaient certifiés D depuis au moins 2010, **tous les établissements sont au moins certifiés B fin 2019**, à l'exception du CH de la Haute-Marne non certifié.
- **Le déficit total du GHT d'environ 10,5M€ en 2017 a été réduit à environ 3M€ en 2019 avant la crise COVID et la garantie de financement.** Un projet performance a été défini pour les 4 principaux établissements (Verdun Saint-Mihiel, Bar-Le-Duc, Saint-Dizier, Vitry-Le-François) qui portaient la quasi-totalité des établissements du GHT et étaient en situation de déséquilibre financier voire en rupture de trésorerie. Des réorganisations sont d'ores et déjà programmées sur ces 4 établissements d'ici 2023 pour atteindre l'équilibre financier ; elles sont connues de chaque établissement en toute transparence.
- Enfin, **le GHT s'est engagé dans une démarche de gouvernance territoriale.** 13 pôles territoriaux bénéficiant de délégations de gestion sont en place depuis janvier 2020. Ils sont chargés de mettre en œuvre le projet d'établissements du GHT, construit et validé par toutes les CME et tous les CS entre 2018 et décembre 2019.

Fort de sa dynamique, le GHT Cœur Grand Est est régulièrement cité en exemple au niveau national et régional depuis 2019. Son équipe de direction est donc valorisée auprès des acteurs hospitaliers.

La principale problématique du GHT est l'attractivité médicale.

L'excellente ambiance entre les Présidents de CME, créée depuis 2017, est un facteur facilitant.

**Notre actualité ?
Le magazine du GHT !**



5. Etat d'avancement du GHT

Peu d'établissements du GHT disposaient de projet d'établissement. Cette faiblesse est devenue une opportunité pour le GHT : tous les établissements ont basculé dans la définition d'un projet d'établissements au niveau du GHT.

Un premier Projet Médical Partagé (PMP) avait été rédigé puis adopté par les instances des établissements entre mars et juillet 2017 pour répondre aux obligations réglementaires. Embryonnaire, il a été réécrit à partir de fin 2017 et finalisé en décembre 2019.

Les autres briques du Projet d'Etablissement ont toutes été définies et validées par toutes les instances du GHT entre janvier 2018 et juin 2019 :

- Projet de Soins
- Projet Achats
- Projet Communication
- Projet Qualité
- Projet Social
- Projet de Système d'information, avec notamment le déploiement d'un DPI commun sur l'ensemble du GHT à horizon 2024. Le déploiement est terminé sur le CH de Verdun Saint-Mihiel, et sera finalisé fin 2022 pour le CH de Bar-Le-Duc Fains-Véel.
- Projet architectural avec notamment
 - ✓ La réorganisation du bâtiment principal du CH de Verdun Saint-Mihiel, tout en créant une extension pour l'imagerie (dont l'installation d'une seconde IRM) et l'ambulatoire, et la destruction d'un pavillon obsolète. Egalement création d'un pavillon de SSR supplémentaire dans le cadre d'un partenariat public-privé.
 - ✓ La réorganisation du CH de Bar-Le-Duc Fains-Véel pour accueillir une Unité de Soins Palliatifs, une extension Neuro-Vasculaire, une extension de lits SSR, de nouveaux locaux pour l'HAD et une modernisation des urgences.
 - ✓ La réorganisation du CH de Vitry-Le-François pour étendre le service de réadaptation, moderniser les urgences, et reconstruire l'EHPAD.
 - ✓ La réhabilitation des sites de psychiatrie du CH de la Haute-Marne sur Saint-Dizier, Chaumont et Langres.
 - ✓ La modernisation de l'EHPAD sur le site du CH de la Haute-Marne.
 - ✓ La modernisation du CH de Montier-en-Der et de l'EHPAD de Thiéblemont

Envie d'en savoir plus ?
Notre Projet d'établissements
(au pluriel 😊)



Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Liaisons hiérarchiques : placé sous l'autorité de la Directrice des CH de Joinville, Montier-en-Der et Wassy. Celle-ci faisant valoir ses droits à la retraite d'ici 2 ans, l'objectif est de la remplacer ensuite.

Liaisons fonctionnelles : autres directions, Présidents de CME, Médecins DIM, Encadrement
Evaluation par le directeur général du GHT, après avis de la Directrice des CH de Joinville, Montier-en-Der et Wassy.

Un comité de direction de site placé sous l'autorité du Directeur délégué de chaque site a lieu chaque semaine avec les directeurs adjoints et cadres supérieurs des établissements.

Un comité de direction stratégique placé sous l'autorité du DG du GHT réunit les directeurs délégués du GHT et les directeurs des fonctions mutualisées du GHT tous les mois.

Un comité de direction élargi réunissant tous les comités de direction a lieu tous les trois mois.

La priorité est donnée à la **convivialité** et la **bonne humeur** entre les membres du comité de direction. Les échanges sont primordiaux, et toute **initiative** doit être aidée.

La direction est particulièrement vigilante à la rigueur et la méthodologie : tout est toujours possible, à condition d'y mettre les formes, clé de la réussite.

Enfin, une **logique de délégation, dans un esprit d'entreprise libérée**, doit animer les membres de l'équipe de direction.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

1.1 Direction des établissements

Gestion des sites de Montier-En-Der, Wassy, Joinville en lien avec les directeurs adjoints, l'encadrement paramédical et les administrations de site.

1.2 Définir et animer une politique de territoire

En lien avec les acteurs intra et extra hospitaliers, notamment de ville, il sera nécessaire de définir et de mettre en œuvre un projet de territoire permettant une optimisation du parcours du patient.

1.3 Obtenir la labellisation « Hôpital de Proximité »

Les CH de Montier-En-Der, Wassy, et Joinville n'ont pas été labellisés faute de continuité des soins. Un plan d'actions est en cours de définition. Le regroupement des 14 lits de médecine répartis actuellement sur les 3 sites est une hypothèse en cours d'étude.

Missions spécifiques

2.1. Piloter des projets institutionnels

Chaque membre de l'équipe de direction est chargé de projets transversaux.

Nature des délégations associées au poste :

Délégation de signature correspondant aux missions.

Compétences requises :

- Capacité de négociation et de gestion des relations sociales
- Sens du dialogue et de la conciliation
- Fortes capacités managériales et aptitudes à la prise de décision
- Capacité à maîtriser la dimension financière de la fonction
- Intérêt pour la stratégie et la restructuration de l'offre hospitalière
- Sens de la communication
- Grande rigueur méthodologique et organisationnelle
- **Être sympathique !**

L'apport de connaissances techniques dans des domaines tels que la gestion hospitalière, les finances, l'approche systémique des organisations et l'interaction avec les services économiques constitue un atout supplémentaire.

Autres informations

Au choix : logement de fonction ou indemnité ou location d'un logement par l'hôpital

Participation aux gardes de direction des CH de Joinville, Montier-en-Der et Wassy